



Aux travailleurs Mestdagh :

Encore un CE extraordinaire, ce mercredi 06 juin, où la Direction reste floue ! Le fait-elle exprès ??

Si lors du dernier CE nous soulevions le manque de clarté et de précision, cette fois-ci nous sommes face à un discours contradictoire !!!

En effet, la Direction entame le conseil d'entreprise de ce 6 juin avec une déclaration qui aurait pour but de montrer une certaine volonté d'avancer ou en tout cas d'assouplir l'intention de départ.

Celle-ci nous annonce une diminution du chiffre de 450 pertes d'emploi, initialement annoncé le 7 mai, pour se limiter à 340 personnes.

Elle tente aussi de nous rassurer sur le reclassement des métiers spécifiques tels que les bouchers et de sa volonté d'avancer sur sa demande de polyvalence mais de manière structurée et en faisant la différence entre anciens ou nouveaux travailleurs.

Viens alors le tournant dans cette réunion !

Les organisations syndicales ont présenté certaines contre-propositions, comme par ex le crédit temps de fin de carrière, et, bien que la direction ait reçu ses questions à l'avance, cette dernière n'a semble-t-il pas jugé utile de préparer une analyse sur le sujet et s'est limitée à un simple NON.
Un peu court !

Après insistance et en leur rappelant que la 1^{ère} phase de la loi Renault devait également servir à trouver des alternatives, elle reviendra vers nous lors de la prochaine réunion sur nos différentes demandes ou alternatives.

Que retenir du CE de ce lundi 6 juin ?

Ce tableau reprend la diminution prévue des « heures » par magasin.

Contradiction disions-nous ou stratégie de la part de la direction : si l'on voulait dégouter les travailleurs de quitter l'entreprise... on se n'y prendrait pas autrement ?!

La direction fait croire, d'une part, à une diminution des pertes d'emploi et lorsqu'elle présente les chiffres, magasins par magasins, il n'en est rien.

Pour les travailleurs qui resteront, les conditions risquent d'être invivables !

	A Prester Actuel	A Prester Nouvelle Cible Hebdo
	44.110	34.311
Aarschot	497	426
Ans	872	695
Belgrade	996	794
Blonden	995	691
Bouge	797	619
Braine-L'Alleud	729	545
Braine-Le-Comte	817	629
Chapelle	764	602
Charleroi	800	575
Chatelet	735	563
Châtelineau	843	670
Ciney	554	448
Cointe	882	709
Couillet	1192	960
Eghezee	752	559
Farciennes	665	520
Fontaine	820	642
Forest	932	709
Frameries	804	633
Gembloux	810	638
Genappe	739	569
Gerpennes	1495	1314
Gilly	1119	890
Gozée	1037	865
Heusy	789	559
Houdeng	1026	779
Jambes	721	539
Jemeppe	1096	900
Jette	910	641
Jodoigne	641	441
Jodoigne Sixteen	605	458
Jumet	656	516
Lambusart	743	581
Liège	770	536
Luttre	998	836
Mettewie	917	687
Monceau	729	598
Montignies	832	650
Mont-sur-Marchienne	943	747
Nivelles	1539	1290
Rixensart	993	764
Roux	708	559
Schaerbeek Brusillia	885	660
Soignies	812	649
Spa	703	524
Tienen	621	449
Tilff	731	579
Trazegnies	914	746
Tubize	775	580
VDK	1045	766
Waterloo	642	469
Wavre	723	541

Dès lors, le front commun syndical appelle à la mobilisation juste avant le prochain conseil d'entreprise qui est prévu le 28 juin. Merci de suivre les mots d'ordre de vos délégués.